

Grille Tarifaire

Sept. 2020-juill 2021

Frais de dossier d'inscription : A compter de la rentrée de septembre 2020, la carte d'adhésion sera remplacée par des frais de dossier d'inscription obligatoires. Le montant de ces frais s'élève, annuellement et par famille, à :

- 10€ pour un enfant
- 15€ pour 2 enfants
- 18€ pour 3 enfants
- 20€ pour 4 enfants et plus

Périscolaire : Les matins et les soirs :

Coefficient familial	Tarif à l'heure
Moins de 1000 euros	1.8 euros
Entre 1000 et 1500 euros	2 euros
Supérieur à 1500 euros	2,10 euros

Le mercredi:

Quotient familial	Tarifs Fleurentins, Rochetaillards et assimilés	Tarifs extérieurs
Moins de 500	1,50 euros	3,50 euros
Entre 501 et 750	1,80 euros	3,50 euros
Entre 751 et 1 000	2,10 euros	3,50 euros
Entre 1 001 et 1 500	2,50 euros	3,50 euros
Entre 1 501 et 2 000	3,15 euros	3,50 euros
Supérieur à 2 001	3,50 euros	3,50 euros

Toute heure entamée est due.



La CAF du Rhône participe financièrement au fonctionnement de l'Accueil de Loisirs sous forme d'une subvention horaire par enfant.